

Nos morts

Autor(en): **Favez, P.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **90 (1939)**

Heft 8-9

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la température, surtout lorsque le matériel a été exploité à la surface et non en profondeur. Il n'est pas exclu que des plants de genévrier, mis à demeure à l'amont du couronnement des murs, ne recouvrent bientôt ces derniers d'un écran protecteur efficace. Nous allons d'ailleurs tenter cette expérience. On pourra peut-être nous objecter que la présence immédiate d'une végétation compacte sur les murs peut avoir pour conséquence de saturer les eaux atmosphériques de gaz carbonique provenant de la respiration, et de contribuer par ce fait à intensifier l'érosion chimique du calcaire. Nous croyons toutefois que cette quantité de gaz carbonique sera minime, par rapport à celle que contient déjà l'eau ayant traversé la végétation herbacée dans le haut des bassins de réception et ne neutralisera, en aucune façon, les résultats obtenus par la suppression de l'érosion thermique.

La prospérité de beaucoup de reboisements dans les stations précitées est laborieuse et sujette à caution. C'est dans ces mêmes stations que les ouvrages de défense en maçonnerie sont le plus menacés d'une ruine prématurée. Il faut tout tenter pour favoriser l'une et retarder l'autre.

Ed. Rieben.

NOS MORTS.

† Gabriel Berthoud, ancien inspecteur forestier.

Le 26 juin dernier, de nombreux forestiers et amis ont rendu les derniers devoirs à *Gabriel Berthoud*, ancien inspecteur des forêts, décédé à Aubonne, à l'âge de 60 ans, après une longue maladie.

Originaire de Neuchâtel et Couvet, Gabriel Berthoud est né le 17 janvier 1879, à Aubonne, où son père était professeur et directeur du collège. Il obtint en 1901 le diplôme de l'Ecole forestière fédérale de Zurich, après avoir fréquenté cet établissement de 1898 à 1901. Il accomplit ensuite son stage réglementaire à Lenzbourg et à Schaffhouse et fut, pendant un an, assistant de M. le professeur Zwicky.

Dès 1904, il fut attaché au Service forestier cantonal vaudois, comme aménagiste tout d'abord, puis en qualité d'expert forestier de 1913 à 1915. Au cours de ces années, G. Berthoud a élaboré un grand nombre d'aménagements et de revisions dans toutes les régions du canton. Il avait acquis très rapidement, dans ce domaine, une habileté incomparable. Le bon sens et la clairvoyance qui ont présidé à ces travaux en ont fait des modèles du genre. Les plans et cartes dessinés avec talent par Berthoud rehaussent encore la valeur de ces aménagements.

En 1909/10, il fut l'expert désigné par le Conseil d'Etat pour procéder au fameux partage du Risoux. Rappelons qu'en 1901 l'Etat de Vaud avait racheté un droit d'usage que possédaient, sur la vaste forêt cantonale du Risoux, les trois communes de la Vallée de Joux, en abandonnant à celles-ci une tranche de 854 ha, taillée au centre

du massif. Ce mas fut dès lors géré en commun par les trois communes. Mais au bout de quelques années celles-ci demandèrent, d'un commun accord, à l'Etat de procéder à un partage équitable de la forêt commune entre les trois copropriétaires. Notre collègue, chargé de cette tâche délicate, sut gagner, dès son arrivée à la Vallée, la confiance des autorités communales et s'acquitta de son mandat à la satisfaction générale. C'est à cette époque aussi qu'il fit l'étude d'un projet de route alpestre important, celui du prolongement de la route forestière des Monts sur Bex, 4 km de cheminement en terrain souvent



† Gabriel Berthoud,
ancien inspecteur forestier d'arrondissement.
1879—1939.

difficile, travail qu'il mena à chef avec beaucoup de compétence et d'autorité. Il travailla aussi activement à la préparation de l'Exposition cantonale d'agriculture de 1910, à Lausanne, à laquelle le Service forestier participa avec un certain éclat. Plus tard encore, en 1925, il collabora aux travaux présentés à l'Exposition fédérale d'agriculture de Berne et fit partie du jury.

Gabriel Berthoud avait épousé en 1909 une fille du professeur Arnold Lang, qui enseigna la zoologie et l'anatomie comparée à l'Université de Zurich et au Polytechnicum.

En 1915, il prit la direction de l'arrondissement de Bex, où il succédait à feu H. Golay, nommé à Vevey. — Il passa à Bex quatre années fécondes, au cours desquelles cependant il fut à plusieurs re-

prises mobilisé comme capitaine d'artillerie de forteresse de la garnison de St-Maurice. — En 1918, le nombre des arrondissements vaudois ayant été porté de 11 à 20, G. Berthoud saisit l'occasion qui lui était offerte de rentrer dans sa ville natale et fut nommé, au début de 1919, inspecteur du nouvel arrondissement d'Aubonne, dans lequel il devait déployer une belle activité durant dix ans. Ses qualités professionnelles, son dévouement, sa grande courtoisie lui gagnèrent rapidement ici aussi respect et sympathie. — Mais sa santé commençait à donner quelque inquiétude aux siens. En 1929 une attaque d'apoplexie l'immobilisa chez lui, à demi paralysé. C'est avec une immense douleur qu'il se

vit contraint d'abandonner définitivement, l'année suivante, la direction de son arrondissement, n'osant, hélas, espérer voir sa santé se rétablir. Il vécut dès lors très retiré, entouré des soins affectueux et dévoués de son épouse et de ses filles, heureux des visites que lui faisaient ses anciens collègues. Sa santé avait encore décliné au début de l'été et, le 24 juin, il s'en est allé, bien paisiblement. — Au cours de la cérémonie funèbre, M. *Charles Gonet*, directeur de l'Association forestière vaudoise, s'adressant à la famille du défunt, au nom de ses amis et de ses anciens collègues, rappela en termes émus les éminentes qualités et le charme personnel du disparu.

Nous adressons à tous les siens, tout particulièrement à sa veuve, à ses filles et à son gendre, l'expression de notre respectueuse sympathie.

P. Favez.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Intensification des recherches forestières.

(Motion du professeur H. Knuchel.)

Lors de l'assemblée générale de la S. F. S., en automne 1937, à Stans, M. le professeur H. Knuchel avait présenté et développé une motion relative à l'intensification des recherches forestières, laquelle fut admise par le comité permanent. Celui-ci l'avait transmise, pour étude et préavis, à une commission consultative, composée de MM. *Petitmermet*, inspecteur général, *Knuchel*, professeur, *Winkelmann*, directeur de l'Office forestier central, et *H. Burger*, directeur de la Station de recherches forestières. Le président de cette commission, M. Winkelmann, a présenté à l'assemblée générale de 1938, à Soleure, un rapport provisoire sur la question. Ce dernier, sur la proposition de M. le professeur Schädelin, fut renvoyé au comité permanent pour mise au point, la question devant être examinée à nouveau à l'assemblée générale de 1939.

La commission consultative précitée est restée en fonction. M. Winkelmann ayant quitté le comité permanent, c'est au nouveau président de la S. F. S., M. Grivaz, inspecteur forestier cantonal, que fut confiée la présidence de la dite commission. Celle-ci a pris contact avec M. le professeur Rohn, président du conseil de l'E. P. F.; de même avec la commission de surveillance de la Station de recherches forestières, que préside aussi M. Rohn.

Pour pouvoir faire des propositions fermes concernant l'organisation à prévoir en vue de l'intensification de la recherche forestière, il a fallu d'abord examiner ce qui a été fait jusqu'ici dans ce domaine, ainsi que l'organisation actuelle. Le rapport présenté sur ces questions, rédigé par M. le directeur Burger, va paraître intégralement au cahier n° 7 de la « Zeitschrift ». Nous ne pouvons ici en donner qu'un résumé succinct, ainsi que les propositions du comité permanent.